

■
Le président

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit de l'immobilier**, pour l'année universitaire 2025-2026 est composé comme suit :

Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BLANLUET, Gauthier	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BUREAU, Dominique	Professeur des universités (PR)
Madame	DRUMMOND, France	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DUBERTRET de LA FONS de LA PLESNOYE, Matthieu	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	GALLOUX, Jean-Christophe	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GAUDEMEST, Antoine	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GIJSBERS, Charles	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GUGLIELMI, Gilles	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LEVENEUR, Laurent	Professeur des universités (PR)
Madame	MEYNAUD-ZEROUAL, Ariane	Maître de conférences (MCF)
Madame	MONSERIE-BON, Marie-Hélène	Professeur des universités (PR)
Madame	SABATIER, Armelle	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	SEBBAN, Gabriel	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur GIJSBERS Charles, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 23 octobre 2025

Stéphane Braconnier